

DELIBERATION N°86/2019

Le **Mardi 17 décembre 2019** à 9h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 05/12/2019

Nombre de membres en exercice : 26

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	CAILLE Louis	x			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert		x		ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier			x	DYEN Michel	
	LEOUTRE Jean-Marc	x			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence			x	CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			x	CARREL Henri	
	PILARD Etienne			x	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric			x	CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick	x			TORNIER Xavier	
	GAUDIN François		x		ROTA Michel	
	GARZON Philippe			x	GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	x			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	ZUCCHERO pascal			x	MARTIN Jean-Pierre	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	x			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne			x	ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude			x	COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves			x	GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	x			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			x	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTOISE	DANIS Georges	x			SILVESTRE Maxime	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	RAFFIN Jean-Claude			x	BUTTARD Jean-Marc	
CC HAUTE TARENTOISE	PENNA Jean-Luc		x		PASCAL-MOUSSELARD Gaston	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	x			BLANC Henri	
REGION	BONNIVARD Emilie		x			
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle				MITHIEUX Lionel	X

TOTAL 9 4 12

TOTAL VOTANTS 14 1

TOTAL VOIX 26

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20191217-DEL86-2019-DE
Date de télétransmission : 20/12/2019
Date de réception préfecture : 20/12/2019

DELIBERATION N°86/2019

Objet : RETROCESSION

Opération 17-344 : MOUTIERS – requalification entrée de ville

Demandeur : MOUTIERS

Axe : développement économique

Date de fin de portage prévue : 11/10/22

Acquéreur désigné : SCI Ilot Favre

Dans le cadre des actions en faveur de la dynamisation du centre-ville, la commune de MOUTIERS a lancé, en août 2019, un appel à projet visant à céder le bien "Favre. Une candidature a été réceptionnée et validée après instruction du dossier.

Par délibération en date du 12/12/2019 la commune a sollicité l'EPFL afin de rétrocéder la parcelle cadastrée A188, d'une surface de 526 m² au sol à la SCI Ilot Favre, représentée par Farid KECHICHI, Delphine GARREL et Stéphanie HUDRY, domiciliée au 27 Faubourg de la Madeleine à Moûtiers, pour un montant de 450 000 € net, inférieur au prix d'acquisition et qui générera le versement par la commune d'une subvention d'équilibre calculée au moment de l'encaissement de la somme.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
MOUTIERS	A188	19, faubourg de la madeleine	526 m ²	Sols	UA	450 000 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession des parcelles mentionnées ci-dessus à la SCI Ilot Favre, représentée par Farid KECHICHI, Delphine GARREL et Stéphanie HUDRY, domiciliée au 27 Faubourg de la Madeleine à Moûtiers.

Le 19/12/2019
 Le Président
 Jean-Marc LÉOUTRE



VOTE :	
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

Accusé de réception en préfecture
 073-487899056-20191217-DEL86-2019-DE
 Date de télétransmission : 20/12/2019
 Date de réception préfecture : 20/12/2019